

Assemblée Générale du 3 décembre 2016

L'Assemblée Générale de l'association Robin des Bois s'est tenue le samedi 3 décembre 2016 au siège de l'association 14 rue de l'Atlas à Paris 19ème après invitation de l'ensemble des adhérents à jour de leur cotisation conformément aux statuts. Les rapports moral et financier 2015 ci-dessous ont été présentés ainsi que leurs principaux prolongements en 2016.

I - Rapport moral 2015

Les communiqués de presse et dossiers diffusés durant l'année sont listés en Annexe 1 et sont disponibles sur le site internet de Robin des Bois (www.robindesbois.org).

Trafic d'espèces animales menacées d'extinction

4 numéros du bulletin trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux « A la Trace » ont été réalisés et diffusés en 2015 :

Numéro 7, période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014.

Numéro 8, période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015. Numéro 9, période du 1^{er} avril au 30 juin 2015.

Numéro 10, période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2015.

Chaque bulletin relate et analyse à travers une centaine de pages 600 à 700 évènements sélectionnés auprès de 600 sources d'information institutionnelles (douanes, ministères de l'environnement, polices ...), médiatiques ou d'ONG à travers le monde. La version anglaise « On the Trail » est la plus largement diffusée par mail et la plus consultée sur le site internet de Robin des Bois. La mobilisation de l'équipe sur « A la Trace » est toujours forte et 11 personnes, salariés. stagiaires et bénévoles y collaborent. Ce bulletin est réalisé avec le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot (7200 euros/numéro), de la Fondation Franz Weber (12.000 euros/an) et de la LPO (2000 euros/an).

En janvier 2015, Robin des Bois a fédéré 37 ONG européennes, africaines, américaines et asiatiques pour demander à Mme la Ministre de l'Ecologie d'interdire la vente en France et l'exportation depuis la France d'ivoire brut et débité. Fin janvier, l'exportation des défenses entières ou coupées a été suspendue sine die. La campagne s'est poursuivie courant 2015 afin que cette mesure soit prise par tous les autres pays européens. En particulier, Robin des Bois a coordonné l'envoi d'un courrier signé par 41 ONG à tous les ministres européens en charge de la biodiversité et à la Commission Européenne. L'association a été sollicitée par une ONG basée à Hong Kong pour organiser une campagne similaire à destination des autorités hongkongaises en avril. Parallèlement, la vigilance a été maintenue sur les activités des salles de ventes aux enchères et suite à une sollicitation de Robin des Bois l'établissement Cannes Enchères a été visité par les douanes qui y ont saisi plusieurs spécimens d'espèces protégées détenus illégalement.

Robin des Bois a également obtenu un engagement de la France à ne pas autoriser l'importation d'éléphanteaux du Zimbabwe et à soutenir l'inscription du macaque de Barbarie à l'Annexe I de la CITES lors de la prochaine Conférence des Parties qui se tiendra en septembre 2016.

L'association a réagi au trafic international de viande de baleine entre l'Islande et le Japon, au nouveau programme de recherche japonais en Antarctique et a contribué à une campagne internationale contre l'enseigne SPAR dont les magasins en Norvège font la promotion de la viande de baleine.

Industrialisation de la mer

En mars 2015, un courrier commun coordonné par Robin des Bois a été envoyé par 19 organisations à la Ministre de l'Ecologie pour demander le gel des subventions et des procédures d'installation de l'offshore éolien ainsi que l'organisation d'une conférence nationale. Un entretien avec la Direction Général de l'Energie et du Climat a eu lieu pour préciser la demande des signataires. En effet, il y a beaucoup d'inquiétudes sur le gigantisme des installations, leur résistance aux intempéries, la maintenance et leur coût économique ainsi que sur les conflits d'usage avec les activités de pêche et le transport maritime. Robin des Bois n'est pas contre le principe de l'offshore éolien mais estime qu'il faut avancer avec prudence dans ce domaine.

En septembre et octobre, Robin des Bois a répondu aux 3 enquêtes publiques d'usines éoliennes offshore de Saint-Nazaire, Courseulles-sur-Mer et Fécamp. L'étude des dossiers volumineux (environ 1000 pages chacun) a nécessité un long travail. 4 conférences de presse ont été réalisées à Saint-Nazaire, Caen, le Havre et Paris pour partager ces commentaires qui portent en particulier sur l'absence de prise en compte des effets cumulés de tous les projets pour les oiseaux, les mammifères marins, les poissons (effets barrière, effets décapitation, troubles du comportement et de l'ouïe...) et les risques pour la sécurité maritime sous-évalués ou occultés. Le président de Robin des Bois a également rédigé une tribune dans le Marin parue le 23 octobre 2015. L'association a par ailleurs dénoncé dans une lettre ouverte la mise à disposition d'un canot de la SNCM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour une visite de lobbying d'EDF sur les hydroliennes. La presse locale et régionale s'est fait l'écho de ces positions et le Ministère de l'Ecologie est attentif à cette position peu commune dans la communauté écologiste.

Dragage

Le dragage du port d'échouage de Pornichet tel que prévu et autorisé en 2014 a été définitivement abandonné par ses promoteurs après la suspension obtenue en référé par Robin des Bois auprès du Tribunal Administratif de Nantes. La campagne de Robin des Bois pour une meilleure gestion des boues de dragages et contre l'immersion des boues les plus polluées a permis des avancées règlementaires mais les engagements du Grenelle de la Mer dans ce domaine n'ont pas encore tous été respectés. La veille de la presse locale et régionale est maintenue afin d'inventorier les opérations d'immersion réalisées.

Sécurité maritime

La plainte déposée en 2014 pour la perte de 520 conteneurs par Maersk au large de la Bretagne a été consolidée par une constitution de partie civile et le dépôt de 2000 € pour les frais d'expertise auprès du doyen des juges de Brest en janvier 2015.

Grâce au suivi journalier du marché de la démolition des navires et à sa culture maritime, l'association a diffusé des informations précises sur les navires transportant les migrants en Méditerranée (*Ezadeen, Blue Sky M*).

Lors de l'incendie à bord du *Ponant* dans l'océan Antarctique, Robin des Bois a saisi ce nouvel accident pour alerter sur les excès et les imprudences du tourisme dans les mers polaires.

Boues rouges

Fin 2015, Robin des Bois a renouvelé ses critiques sur le fonctionnement de l'usine de production d'alumine de Gardanne dans les Bouches du Rhône et rappelé les multiples dérogations dont le site bénéficie. Suite à la réunion spéciale du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques appelé à donner un avis sur une nouvelle autorisation dérogatoire de rejet en mer, l'association a publié le 23 décembre un communiqué relayant les dernières informations sur l'impact négatif des rejets sur les poissons et les risques sanitaires pour les consommateurs.

Démolition des navires

4 numéros de « A la Casse », le bulletin trimestriel d'information et d'analyses sur la démolition des navires ont été diffusés en 2015 ainsi qu'un numéro spécial Bilan 2014.

A la Casse n°41 - navires partis à la casse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2015, avec un zoom sur les plates-formes pétrolières.

À la Casse n°40 - navires partis à la casse du 1^{er} avril au 30 juin 2015 avec un article sur les vraquiers.

A la Casse n°39 - navires partis à la casse du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 avec un zoom sur les abandonnés de Brest.

Recueil 2014. A la Casse numéros 35 à 38 - navires partis à la casse du 1^{er} janvier au 31 décembre. A la Casse n°38 - navires partis à la casse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014 avec un article dédié aux navires-ventouses des grands lacs canadiens.

Robin des Bois a diffusé des informations sur des navires à quai en France contenant de l'amiante et susceptibles d'être démolis en Asie comme *Le Corse*.

Fin 2015, un bilan et des analyses de 10 ans de « A la Casse » accompagnés d'une sélection de 16 anciens navires qui ont marqué l'histoire de la marine marchande et militaire puis la saga des démolitions ont été préparés pour diffusion début 2016.

Risques industriels

Robin des Bois a lancé l'alerte sur les conséquences sanitaires de la catastrophe industrialoportuaire de Tianjin en Chine et a demandé une surveillance sanitaire de l'équipage et une inspection du CMA CGM *Christophe Colomb* présent dans le port au moment de la catastrophe et en escale au Havre quelques semaines plus tard. La CMA-CGM a été amené à réagir et l'inspection a été réalisée.

Robin des Bois a été auditionné par le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) sur le risque attentats des sites classés Seveso et les mesures de précautions éventuelles. Dans la foulée, une sauvegarde des Plans Particuliers de Prévention des Risques Technologiques encore disponibles sur internet a été réalisée. Certains avaient déjà disparu des sites des DREAL et des préfectures. L'association considère que ce retrait d'informations destinées à informer le public des risques auxquels il est soumis est d'une certaine manière compréhensible vu les circonstances mais que des possibilités doivent subsister pour l'information complète des riverains et des visiteurs occasionnels. D'autre part, il y a urgence à renforcer la surveillance physique et les dispositifs anti intrusion sur et autour de ces sites.

Sites pollués

Au sein des groupes de travail interministériels ou dérivés du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques, Robin des Bois a continué à affiner avec les autres participants toutes les conditions nécessaires à la reconversion des friches industrielles en habitats ou en activités tertiaires.

Trois points particuliers ont fait l'objet de communication : le crash de l'A320 de Germanwings dans les Alpes et ses impacts sur l'environnement notamment par le biais de la dispersion du kérosène, l'incendie de forêt dans la zone touchée par les retombées de Tchernobyl en Ukraine et les retombées à terre dans l'Arctique canadien de la chute du satellite Cosmos 954 le 24 janvier 1978.

Déchets

La bonne connaissance de Robin des Bois sur les flux et la gestion des déchets permet à l'ONG de soulever à l'intérieur des instances de concertation des problèmes et des défaillances qui ne sont pas suffisamment connus et abordés par les services de l'Etat. Robin des Bois a notamment pointé l'absence de critères techniques définissant la qualité des Combustibles Solides de Récupération, les risques du sur-stockage de CSR sur deux sites bretons et a réagi aux perspectives d'exportation de ces CSR vers le Maroc. La DREAL a réalisé une inspection de ces sites suite à l'alerte lancée ; de nombreuses non conformités ont été identifiées par les services de l'Etat.

Suite à un abandon de déchets dans un hangar agricole à Vaudoy-en-Brie. Robin des Bois est intervenu et a incité le préfet de Seine et Marne à réagir et à organiser une conférence de presse.

Inlassablement mais pas systématiquement faute de temps, Robin des Bois informe les organisateurs de lâchers de ballons des risques de cet abandon de déchets pour la faune et l'environnement et tente de les en dissuader. Le Ministère de l'Ecologie a délivré un avis à ce sujet mis à disposition sur son site internet ; il reprend une grande partie de l'argumentaire élaboré par Robin des Bois.

La plainte de 2014 pour abandon de déchets après le lâcher de 2000 ballons par le Maire de Reims n'a pas abouti. Les raisons de ce non-lieu sont expliquées par le procureur et son argumentation pourra servir à mieux rédiger les plaintes ultérieures.

Des communiqués d'information sur les impacts sanitaires et environnementaux des incendies volontaires, par exemple de pneus et autres déchets durant des manifestations, ou involontaires dans des entrepôts périurbains ont été diffusés. Les pollutions lors de manifestations sont encore considérées comme marginales par les médias mais de moins en moins par les riverains des brasiers.

Radioactif

En mai 2015, l'association a répondu à l'enquête publique visant à augmenter la capacité d'entreposage des déchets issus du retraitement des combustibles irradiés d'EDF et des clients étrangers sur le site AREVA de la Hague. Les principaux commentaires ont été résumés dans le communiqué « Le calvaire de La Hague ».

Entre octobre et décembre, Robin des Bois a diffusé des informations sur la sécurité maritime du convoi retour de déchets radioactifs australiens accompagnées d'une cartographie des ports où des détentions et déficiences ont été relevées sur le navire propriété d'un armateur allemand.

Visites de sites et conseil

Triadis Etampes, Triadis Rouen, Tredi Saint Vulbas, 3 sites du groupe Séché, ont été visités et des informations ont été échangées sur la gestion des déchets, la gestion de l'amiante, les sédiments de curage et de dragage et sur la démolition des navires et autres grands véhicules de transport avec Sita Up.

Atlas de la France Toxique

Durant les 6 derniers mois de l'année, 5 salariés ont été mobilisés pour réaliser l'Atlas de la France Toxique dont la parution aux éditions Arthaud est programmée au mois de mai 2016. Le travail de documentation a été considérable afin de fournir au cartographe des informations précises, de vérifier leurs intégrations sur les cartes et enfin pour rédiger des synthèses courtes à partir d'une documentation volumineuse. 36 cartes et textes ont été livrés fin 2015 et début 2016. La préparation de ce livre a pris plus de temps que prévu et a pesé sur l'ensemble des activités de Robin des Bois.

CoP 21 sur le climat

A l'occasion de la CoP sur le climat, Robin des Bois a diffusé un communiqué intitulé « Cop Show » et dont la conclusion était la suivante : « Mettre le chaos du monde sur le dos du réchauffement climatique, c'est pratique. Ça permet aux dirigeants politiques et économiques de se présenter comme les sauveurs de l'humanité alors qu'ils en sont les fossoyeurs. » Bilan : peu de reprises médiatiques, ce qui était prévu, 2 mails de protestation et 20 de très vives félicitations. Les commentaires formulés par oral ont tous été positifs. Robin des Bois n'est pas climato-sceptique mais déplore que beaucoup de sujets sur les pollutions avérées d'aujourd'hui soient négligées au profit de perturbations modélisées à survenir en 2100.

Ondes électromagnétiques

En tant qu'association agréée pour la protection de l'environnement, Robin des Bois est habilité à solliciter l'Agence nationale des fréquences. 25 demandes de mesures d'exposition aux champs électromagnétiques ont été traitées par Robin des Bois en 2015.

Chez vous / affaires en cours

Les sollicitations de Robin des Bois par des particuliers ou des associations qui rencontrent des problèmes environnementaux ne tarissent pas, au contraire.

Au cours de l'année 2015, l'association a été sollicitée une trentaine de fois pour des questions liées à l'utilisation, l'installation ou l'entreposage de vieilles traverses de chemin de fer créosotées classées comme déchets dangereux en France et en Europe. La question de l'exutoire est la plus pressante. Des contacts ont été repris avec le Ministère et la SNCF pour mieux informer le public.

L'association a reçu plus de 50 autres sollicitations sur des sujets variés : des abattages d'arbres, le massacre d'une pinède, des sites pollués (notamment aux PCB) et leurs reconversions, des décharges de déchets inertes et des dépôts sauvages de déchets, des refus de reconnaissance de maladies professionnelles pour des ouvriers dans des industries pénibles, des implantations de carrelets de pêche de loisir, des lâchers de ballons, des stocks de pneus usagés abandonnés, des découvertes de déchets de guerre, par exemple. Les interventions de Robin des Bois sont parfois complexes à préparer et à mettre en oeuvre. Elles sont souvent suivies de résultats positifs. Ce travail très chronophage est réalisé bénévolement, sans adhésion préalable nécessaire, ce qui n'empêche pas une certaine forme de pression de la part des demandeurs.

Commissions, auditions, conseils d'administration, groupes de travail

Des représentants de Robin des Bois ont préparé et participé aux réunions du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT), du groupe de travail Sites et Sols Pollués du CSPRT, du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN), du Comité Pneus, du groupe de travail sur le guide technique sur les rehausses verticales d'installation de stockage de déchets, du Conseil National des Déchets, du Conseil Maritime de Façade Manche Mer du Nord, de la Commission Nationale d'aide dans la domaine Radioactifs (CNAR) de l'ANDRA, à la Commission Nationale d'Aide Déchets, Sols, Production et Consommation Durables de l'ADEME.

Robin des Bois participe également en tant que membre au Conseil d'Administration de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), au Conseil d'Administration de Recyvalor et au Conseil d'Administration du COFRAC (Comité français d'accréditation).

Enfin sans prétendre à l'exhaustivité de toutes les participations, l'association a été invitée à une réunion ministérielle sur le trafic illégal de bois et à la Conférence nationale sur la transition énergétique organisée dans le cadre du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni physiquement 4 fois en 2015 :

10 janvier 2015

20 juin 2015

5 septembre 2015

12 décembre 2015

Les échanges avec les administrateurs hors Conseil d'Administration sont fréquents par mail, téléphone et rencontres.

Salons

Robin des Bois a participé à 16 salons et foires sur l'environnement en 2015. Ces participations permettent d'établir un contact avec des adhérents et de vendre des produits naturels en conformité avec les campagnes de Robin des Bois à savoir l'huile de jojoba, un substitut au spermaceti des cachalots, et de l'ivoire végétal comparable à l'ivoire des éléphants. L'huile de jojoba bio d'excellente qualité vendue provient directement du producteur et du biotope d'origine, l'Arizona. Il n'a pas été trouvé de substitut à l'huile de palme pour la fabrication de la savonnerie et même si les quantités mises en œuvre étaient minimes et la qualité certifiée bio, il a été décidé de suspendre l'offre de ces produits en attendant de mettre au point une formulation sans huile de palme.

Ressources humaines

En 2015, l'équipe a été composée de 7 salariés et 5 stagiaires dont 4 à temps partiel pour des stages de 2 mois réservés à des étudiants d'universités des Etats-Unis.

II - Rapport financier 2015

La synthèse des comptes annuels réalisés par le cabinet d'experts comptable est en Annexe 2. Le résultat net de l'année 2015 présente un excédent de 36 €.

Recettes:

Les dons et adhésions sont en recul par rapport à 2014 (62.528 € contre 73.891 €). Les relances des adhérents non à jour de leurs cotisations ont été moins systématiques. Les dons pour « A la Trace » perçus durant l'année civile représentent 35.600 € dont 21.600 € de la Fondation Brigitte Bardot (cf. rapport moral).

La subvention du Ministère est en légère augmentation (75.000 € contre 70.000 € en 2014). Elle a été accordée au titre des actions menées par Robin des Bois dans le domaine des risques industriels, de la gestion des déchets et des sites pollués (60.000 €) et de la réduction du trafic illicite d'espèces menacées (15.000 €).

La vente de produits naturels sur les salons, principalement l'huile de jojoba bio, est en augmentation et atteint 74.491 €.

Les recettes de l'activité de Conseil en environnement sont en léger recul (57.000 € soit 6000 € de moins).

Le total des recettes s'élève à 282.914 €, soit une baisse d'environ 10.000 € par rapport à 2014.

Charges:

Les salaires et charges sociales sont les charges les plus importantes (135.935 €), en légère augmentation. Le salaire mensuel brut le plus élevé en 2015 a été de 1830 € hors heures supplémentaires.

La seconde charge concerne les loyers dont le montant annuel est stable (38.000 €). Pour mémoire, Robin des Bois dispose d'archives volumineuses essentielles pour l'association qui s'attache dans toutes ses campagnes à prendre du recul et à apporter des éléments historiques.

L'achat de produits naturels a été en augmentation (29.017 € en 2015), comme les ventes. Les frais de salons dont de location de stands sont stabilisés grâce aux efforts de négociations de prix entrepris et ce malgré l'augmentation générale des tarifs des organisateurs.

Les frais de traduction sont en augmentation. Les deux bulletins « A la Trace » et « A la Casse » n'ont pas pu être traduits dans leur intégralité en anglais par les moyens internes (salariés et bénévoles).

Le total des charges est stable et s'élève à 276.449 €.

III - Election du Conseil d'Administration

Dans son courrier d'invitation à l'Assemblé Générale, Robin des Bois rappelait que les adhérents peuvent se porter candidats au Conseil d'administration et indiquait en quoi consiste le rôle d'administrateur. Aucune candidature n'a été reçue. Nathalie Geismar a présenté sa démission pour des raisons de disponibilité sans rapport avec le fonctionnement et les orientations de Robin des Bois.

Les pouvoirs reçus au siège de l'association ont été comptabilisés durant la séance :

Jacky Bonnemains : 54. Vera Weber : 34. Laurence de Bodinat : 23. Odile Malassis : 12. François Gasnier : 8. Emilie Courtin : 6.

Au total 149 pouvoirs ont été comptabilisés dont 12 nuls car non nominatifs.

Le Conseil d'Administration est reconduit par consensus et le bureau sera élu en son sein conformément aux statuts.

Après échange entre les participants, approbation des rapports moral et financier, la séance est levée à 17h30, l'ordre du jour étant épuisé.

Communiqués publiés par Robin des Bois en 2015

2 janvier - Ezadeen, la bétaillère à migrants 20 janvier - 37 ONG Pointent la France 20 janvier, 23h - Trafic d'ivoire : 37 ONG pointent la France / suite 1 23 janvier, 11h53 UTC - La loi du silence nucléaire 28 janvier - La France à l'écoute des éléphants 18 février - Alerte aux carrelets toxiques en Charente-Maritime 23 février - La Ferme Ta Gueule 23 février - Ivoire : le scandale de Cannes 4 mars - Ivoire vers la Chine : la filière belge 6 mars / 15h30 - Cannes : une vente d'ivoire sous protection policière 7 mars / 12h30 - Panique chez Cannes Enchères Le 18 mars - Eolien offshore et Energie Marine Renouvelable en question. 23 mars / 9h45 - Alerte à Cherbourg n°2 23 mars - 41 porte-paroles des éléphants d'Afrique et d'Asie 26 mars - Bretagne terre d'asile de l'ivoire braconné 27 mars - Eléphants : avancées en Bretagne et en Europe 13 avril - La filière rhinocéros passe par Cherbourg 14 avril - Hong Kong et les éléphants 29 avril- 29 bougies et un incendie 12 mai - Vol de 17 singes au zoo de Beauval 5 iuin - La corrida déchue 12 iuin - Bien vu 19 juin - Près de chez vous 19 juin - L'Europe mouillée dans un trafic de viande de baleine 22 juin - La paix aussi pour les éléphants 3 juillet- Feux rouges 9 juillet - Les rhinocéros font Caen-Cannes 15 juillet - SPAR n'épargne pas les baleines 3 août - Grande première en Arctique : la viande de baleine transite par le passage du Nord-Est 20 août - Excès de vitesse pour l'éolien off-shore 14 septembre 2015 Le Corse va-t-il migrer en Asie? 17 septembre - Un méthanier belge en carafe à Marseille 18 septembre - Tianjin: comme si de rien n'était 29 septembre 2015 -Lettre ouverte : hydroliennes - Raz Blanchard / EDF - SNSM 10 octobre - Robin des Bois sollicite l'intervention des gouvernements australien et français. 14 octobre - Déchets radioactifs - Cherbourg/Australie 15 octobre - Das Bato 23 octobre - Kermaroc 10 novembre - Kermaroc n°2 24 novembre - Frissons en Antarctique 30 novembre - COP Show 3 décembre - Lâchers de ballons : NON ! 8 décembre - Wanted : le BBC Shanghai 11 décembre - Eléphants morts trafiquants en liberté 17 décembre - Corrida en Antarctique 18 décembre 2015 – Une usine sous dérogation et sous perfusion

23 décembre 2015- Note d'information « boues rouges » - suite

Annexe 2

Montant en euro H.T

BILAN

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
Actif immobilisé net	18.187	16.378	Fonds propres	-61.084	-61.120
Actif circulant	30.389	20.751	Dettes	109.660	98.249
Total actif	48.576	37.129	Total passif	48.576	37.129

COMPTE DE RESULTATS

Résultat Net comptable

RECETTES	2015	2014			
Adhésions et dons	62.528	73.891			
Subvention ministère de l'écologie	75.000	70.000			
Ventes de produits naturels	74.491	66.738			
Conseils en environnement	57.000	63.006			
Aide à l'emploi	10.183	14.360			
Frais avancés dont port pour la VPC	3.713	4.631			
Total produits	282.914	292.627			

CHARGES		2014
Achats de produits naturels	29.017	25.723
Variation stocks	-5.855	111
Location bureaux et archivages	38.512	38.424
Frais de mission France	18.322	22.296
Frais salons dont location de stands	19.599	20.717
Poste, tel, banques, assurances	14.230	16.684
Documentation	10.213	13.263
Equipements et fournitures	6.179	5.288
Traduction	3.199	0
Prestations services extérieurs	5.139	6.407
TPE	107	0
Frais conventions internationales	0	60
Impôts et taxes	1.298	1.271
Salaires	109.880	102.992
Charges sociales	26.055	21.165
		100
Amortissements et provisions	539	492
Charge gestion courants	1.4	400
Charges gestion courante	14	100
Total charges	276.449	275.024
Résultat exceptionnel	-5667	-3662

36

+ 13.940